

027 - BERNARD - 17022019 - 18H20

Sujet: [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE DE MAILHAC SUR BENAIZE

De : "philippe.bernard86290" <philippe.bernard86290@orange.fr>

Date : Sun, 17 Feb 2019 18:20:57 +0100 (CET)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

> Monsieur Le Président de la comission d'enquête

>

> Un bois est un lieu de biodiversité important , il contribue à la préservation d'une faune riche ,

> à éviter l'érosion des sols et l'évaporation de l'eau . Il constitue un micro-climat important .

> Cette richesse plus le coté paysager doivent être préservés.

> Le gouvernement s'est engagé à lutter contre l'artificialisation des sols et à préserver la biodiversité et les paysages .

> Difficile de comprendre pourquoi il faudrait aller contre cette volonté et défrichissant un bois , en ne respectant pas la convention

> Eurobat ni la loi reconquête des paysages . Le projet éolien est en total opposition avec ces règles , béton , feraille , huile qui vont artificialiser

> les sols et polluer les nappes phréatiques , mâts et pâles qui vont sacrifier le paysage plus le bruit et les clignotants rouges qui sont contraires

> à la volonté du gouvernement de réduire les pollutions lumineuses .

> La vraie finalité de ce projet c'est l'argent et non pas les intérêts des Français , leur qualité de vie , leur santé .

> Enfin une commission d'enquête à l'assemblée nationale va avoir lieu sur l'éolien qui nous le savons tous n'apporte rien à l'intérêt général

> Les pays bas eux mêmes en reviennent et ils vont développer le nucléaire .

>

> Monsieur le Président au nom de l'intérêt des Français et de la France je souhaite que vous émettiez un avis défavorable vis à vis de ce projet

>

>

> **Sincères salutations**

>

> **Philippe BERNARD**

> **L' Age**

> **86290 Journet**

> **Email : philippe.bernard86290@orange.fr**

> **Tél : 06 48 51 19 19**